

DES DANGERS DE LA VACCINATION DE GÉNISSE A BRAS (1)

Par le Dr Ed. CHAUMIER.

Le règlement d'administration publique stipule, et avec raison, que l'autopsie des animaux servant à la culture du vaccin devra être faite par un vétérinaire, et que dans le cas de tuberculose ou d'autre maladie infectieuse (voir le règlement) le vaccin devra être détruit.

Si l'autopsie de l'animal producteur est nécessaire avant tout emploi du vaccin, la question se trouve vidée, *on ne doit pas vacciner de génisse à bras* ; car si on se sert de ce procédé, il ne peut y avoir autopsie. L'autopsie ne serait-elle donc utile que pour le vaccin en tubes ?

Les instructions adjointes au règlement le contredisent donc en disant : « La vaccination de génisse à bras reste le procédé de choix » : si c'est le procédé de choix, elle n'est pas dangereuse et l'autopsie est inutile.

Or, — et je vais le prouver — *la vaccination de génisse à bras est un procédé dangereux et antiscientifique.*

I

LA VACCINATION DE GÉNISSE A BRAS EST UN PROCÉDÉ DANGEREUX.

Il y a deux sortes de dangers dans cette méthode :

1° Danger d'inoculer, en même temps que le vaccin, des germes pathogènes ;

2° Danger — beaucoup plus important que le premier — d'inoculer un produit inerte, tout en laissant croire aux vaccinés qu'ils sont à l'abri de la variole, et de les exposer à la contagion et à la mort.

..

1°. — DANGER D'INOCULER DES GERMES PATHOGÈNES

Tuberculose.

Le règlement dit que si, à l'autopsie, l'animal producteur de vaccin est reconnu tuberculeux, on devra détruire le vaccin récolté sur cet animal.

L'État a eu des raisons pour inscrire cette phrase dans le règlement, et ces raisons, c'est qu'il pensait que le vaccin d'un animal tuberculeux pouvait être dangereux pour l'homme.

Or, n'est jamais sûr, même après l'emploi de la tuberculine, qu'un animal n'est pas tuberculeux. *L'autopsie est nécessaire.* Conclusion : *il ne faut jamais vacciner de génisse à bras.*

Si l'on continue cette routine, qui, parmi les grandes

nations, n'existe plus qu'en France et surtout à Paris, on donnera beau jeu aux anti-vaccinateurs.

Je voudrais plus : que le règlement imposât qu'avant l'usage du vaccin, il soit fait des inoculations à des cobayes pour qu'on soit bien assuré que l'usage de tel vaccin n'expose pas les vaccinés à la tuberculose.

..

Affections Streptococciques.

Tous les bactériologistes qui ont étudié le vaccin savent qu'il renferme toujours un très grand nombre de bactéries et souvent des microbes pathogènes. L'analyse bactériologique découvre quelquefois des streptocoques. Or, tous les vaccinateurs sérieux, d'accord en cela avec les bactériologistes, sont d'avis qu'il faut détruire les vaccins contenant des streptocoques.

Il ne faut donc jamais vacciner de génisse à bras, car l'examen bactériologique n'ayant pas été fait, on peut inoculer des streptocoques (érysipèle, etc.).

..

Bacilles du Tétanos (1).

Aux Etats-Unis on a observé des accidents graves, des cas de mort par tétanos à la suite de la vaccination.

Ces accidents — très rares heureusement — peuvent se produire à la suite de la vaccination de génisse à bras, puisque l'analyse bactériologique n'a pas été faite.

..

Affections Staphylococciques et autres : vaccine ulcéreuse.

On a maintes fois rapporté des sortes d'épidémies d'accidents plus ou moins graves survenant après l'inoculation de la vaccine, accidents dus en grande partie aux staphylocoques qui pullulent généralement dans le vaccin récent.

Lorsqu'on vaccine de génisse à bras, ou bien avec de la pulpe vaccinale fraîche, on observe toujours un degré d'inflammation plus grand que celui produit par de la pulpe vaccinale épurée, stérilisée. Le plus souvent, cette inflammation marche d'elle-même vers la guérison, mais trop fréquemment encore, — et dans presque tous les cas certaines années — on observe de la vaccine ulcéreuse ou des phlegmons plus ou moins graves. La vaccine ulcéreuse présente toute une gamme de gravité, depuis l'ulcération superficielle du derme, jusqu'à l'ulcération phagédénique s'étendant presque indéfiniment en profondeur et en largeur (épidémie de Strasbourg et de l'Alsace, il y a quelques années ; voir *Gazette médicale du Centre* septembre 1899) (2).

(1) Voir sur le même sujet : S. BERNHEIM : De la Vaccination, ses complications, leur prophylaxie ; (Communication au Congrès d'hygiène) in *Gazette médicale du Centre*, 1900 p. 129 — BARLERIN : La Question de la vaccination... les inconvénients de la vaccination de génisse à bras. — BARLERIN : La Vaccination. *Bulletin mensuel de la Société d'hygiène de l'enfance*, nov. 1903.

(1) Voir un travail sur ce sujet du directeur de l'Institut vaccinal de New-York le Dr HUDDLESTON, et un autre du directeur de l'Institut vaccinal de Berne. Les journaux de médecine anglais et américains ont publié un grand nombre d'articles sur ce sujet.

(2) Au sujet de cette question et de celle du manque de virulence du vaccin, consulter : E. CHAUMIER : Virulence du vaccin de génisse ;

Or, on évite très facilement ces accidents, en faisant vieillir le vaccin dans la glycérine, comme l'a démontré le premier, M. le professeur Leoni (1), de Rome, et après lui de nombreux savants de tous les pays.

Si l'on vaccine de génisse à bras, on expose les vaccinés à tous les accidents dont j'ai parlé.

..

Fièvre Aphteuse.

La fièvre aphteuse se communique à l'homme par la vaccination. On en a observé des cas à Paris pendant l'épidémie de variole de 1901, survenus à la suite de la vaccination de génisse à bras (*Progrès médical ; Journal de médecine de Paris*).

Lorsqu'à l'autopsie on découvre la fièvre aphteuse, parfois méconnue pendant la vie, on doit détruire le vaccin. Certaines années, la fièvre aphteuse sévit au point que les Instituts vaccinaux ont de la peine à se procurer des bêtes saines. Je pourrais citer à ma connaissance trois Instituts vaccinaux, et non des moindres, qui ont, par le fait de la fièvre aphteuse reconnue à l'autopsie, détruit de grandes quantités de vaccin.

Si l'on vaccine de génisse à bras, il va de soi qu'on s'exposera à transmettre la fièvre aphteuse à l'homme.

..

2°. — DANGER D'INOCULER UN PRODUIT INERTE

Le danger le plus grand de la vaccination de génisse à bras est celui d'inoculer un produit inerte, ne vaccinant pas, tout en laissant croire aux inoculés qu'ils sont à l'abri de la variole.

La virulence du vaccin est variable d'un animal à l'autre. Beaucoup de vaccins sont inertes ou presque inertes. Cela a été constaté dans tous les Instituts vaccinaux qui font l'essai clinique de leur vaccin, les plus grands comme les plus petits.

Le manque de virulence se produit par cas isolés ou par séries. Certains Instituts ont dû fermer leurs portes à cause du manque presque absolu de virulence (Institut de Dijon, Institut d'Anzin) (voir l'histoire de ce dernier dans le *Traité de la vaccination* de M. le professeur LAYET); une année, j'ai eu moi-même vingt génisses de suite donnant du vaccin de virulence insuffisante (voir au sujet du manque de virulence le rapport de M. KELSCH sur les Instituts vaccinaux à l'étranger; *réflexions générales*).

Congrès de Bordeaux de l'A. F. A. S. 1895. — Etude sur la virulence de la pulpe vaccinale glycinée. *Gaz. méd. du Centre*, février 1898. A propos du rapport de la commission de « The Lancet » sur la pulpe vaccinale glycinée; *Gaz. méd. du Centre*, juin 1900 et *The Lancet*, 1900. — La Question de la vaccination; *Gazette des maladies infantiles*, 20 décembre 1900; 3 janvier 1901. — La Vaccination à Paris; *Gazette des maladies infantiles*, 10 janvier 1901. — Le Vaccin de l'Académie à l'Académie, *Gazette des maladies infantiles*, 21 février 1901.

(1) LEONI: Revue d'hygiène et de la santé publique 1890. — LEONI: Sur les agents spécifiques et pathogènes du vaccin; XI^e Congrès international de médecine, Rome 1894.

Si l'on vaccine de génisse à bras, comme il est impossible de distinguer sur la génisse le bon du mauvais vaccin, on s'expose au danger déjà indiqué; et si l'on se reporte à ce qui a été noté par les journaux de médecine (1) lors de l'épidémie de Paris en 1900-1901, on trouvera des exemples de morts de variole chez des vaccinés avec du vaccin inerte. La même chose s'est produite à Lyon, l'autre année (voir la discussion à la Société médicale des hôpitaux de Lyon sur la virulence des vaccins x, y et z; voir aussi: ED. CHAUMIER: Le vaccin z devant la Société médicale des hôpitaux de Lyon).

Dans la plupart des Instituts vaccinaux, le vaccin est toujours essayé cliniquement avant d'être mis en tube et d'être employé, et celui-là seul est remis aux vaccinateurs, qui présente le degré de virulence voulu. On est alors sûr de ne point exposer les inoculés à la mort par variole.

II

LA VACCINATION DE GÉNISSE A BRAS EST UN PROCÉDÉ ANTISCIENTIFIQUE

Lorsqu'on puise directement sur la génisse pour la vaccination, on ignore complètement la qualité bonne ou mauvaise du vaccin qu'on emploie; on expose, comme je viens de le prouver, l'inoculé à des dangers multiples.

Ne peut-on donc faire autrement?

La vaccine a fait des progrès comme les autres branches de la médecine. On peut facilement, en suivant des règles que la science nous indique, obtenir:

1° Un vaccin dépourvu de danger;

2° Un vaccin de grande virulence et de virulence toujours égale.

..

1° Vaccin dépourvu de Danger.

C'est, comme j'ai dit, le PROFESSEUR LEONI, de Rome, — puis, à sa suite, de nombreux savants — qui démontra qu'en mettant la pulpe vaccinale fraîche, contenant une quantité colossale de microbes, pendant un temps déterminé, en présence de la glycérine aseptique, cette pulpe se dépouille de ses microbes. En un mois, un mois et demi, on obtient un vaccin purifié qui a conservé toute sa valeur virulente.

D'un autre côté le Dr ALAN GREEN, de l'Institut vaccinal de l'Etat, à Londres, a démontré qu'à l'aide de vapeurs de chloroforme, on pouvait, en quelques heures, obtenir le même résultat.

..

(1) Voir entre autres: La Tribune médicale, 15 décembre 1900 et 18 décembre 1900; LEGRAND: Variole et vaccine, La médecine moderne 5 décembre 1900; FÉLIX et FLUCK: Variole et vaccine, La Médecine moderne, 12 décembre 1900. DAUSQUEZ: Résultats de 500 revaccinations, La Médecine moderne, 1901, page 156. Voir aussi la séance de l'Académie de médecine du 5 février 1901, *Gaz. des mal. inf.* 21 fév. 1901, le discours du Dr Treille au Sénat, *Journal Officiel*, 31 décembre 1900.

2^o Vaccin de grande Virulence et de Virulence toujours égale.

La rétrovaccination employée en Allemagne et en Autriche ; le passage du vaccin sur le lapin (CALMETTE), ou sur l'âne (EDMOND CHAUMIER), voilà les procédés mis en usage pour obtenir du vaccin de grande virulence.

J'ai beaucoup contribué à cette question de la virulence.

Malgré tous les moyens employés, on récolte encore souvent des vaccins inertes ou presque inertes. Aussi les Instituts doivent-ils user d'une autre méthode pour arriver à fournir toujours un vaccin très virulent.

Un des premiers encore, sinon le premier, j'ai indiqué ce procédé, qui n'est autre que l'essai clinique méthodique. Cet essai peut être fait sur animal, génisse (beaucoup d'Instituts), lapin (CALMETTE) — ou sur enfant. L'essai sur enfant est seul valable, car des vaccins sont virulents pour la génisse et pour le lapin et pas pour l'homme.

Pour préparer scientifiquement du vaccin il faut donc, après avoir inoculé à la génisse une semence de haute virulence et recueilli le vaccin aussi aseptiquement que possible : 1^o En faire l'analyse bactériologique pour rejeter celui qui pourrait contenir des microbes nuisibles constatables au laboratoire ; 2^o Epurer ce vaccin, le priver des microbes nombreux qu'il contient ; 3^o L'éprouver cliniquement et rejeter celui qui n'a pas la virulence voulue ; 4^o Ce serait apporter une sûreté plus grande, au point de vue tuberculeuse, que d'injecter du vaccin au cobaye, et de voir si cet animal prend cette maladie.

Préalablement on aura injecté la génisse à la tuberculine et aussitôt après la récolte on aura procédé à l'autopsie, de façon à rejeter le vaccin si l'animal était atteint d'une maladie infectieuse, non soupçonnée.

La vaccination de génisse à bras, ne pouvant remplir les conditions que je viens d'énumérer, est donc un procédé antiscientifique.

CE QU'ON FAIT HORS DE FRANCE

En Allemagne, les Instituts vaccinaux, au nombre de vingt à trente, ne vaccinent jamais de génisse à bras. La loi le défend expressément et ordonne de se servir de pulpe scientifiquement épurée.

En Angleterre, l'Institut de l'Etat, le plus grand Institut d'Europe, ne livre aux vaccinateurs que du vaccin épuré.

En Suisse, en Belgique, en Autriche, en Italie, en Russie, en Hollande (excepté à La Haye), on ne vaccine jamais de génisse à bras et l'on n'emploie que du vaccin préparé d'après les données de la science. Dans tous ces pays on considère avec raison la vaccination de génisse à bras comme dangereuse.

Je pourrais citer nombre de pays en dehors de l'Europe, notamment les Etats-Unis, le Chili, le Pérou, la Turquie

d'Asie, l'Egypte, etc. où la vaccination de génisse à bras est proscrite.

Dans beaucoup de ces pays on s'étonne que Paris, la Ville lumière, marche sur cette question à l'arrière des nations civilisées (1).

..

La vaccination de génisse à bras est donc dangereuse ; elle est antiscientifique parce qu'avec ce procédé grossier on ne sait ce qu'on fait, on marche à l'aveugle ; tandis que lorsqu'on prépare le vaccin d'une façon scientifique, lorsqu'on en fait l'analyse bactériologique, lorsqu'on l'épure, lorsqu'on l'essaie cliniquement, on peut rejeter celui qui est dangereux et ne conserver que celui qui préserve de la variole tout en exposant à aucun danger.

C'est pourquoi un gouvernement soucieux de la santé publique devrait interdire le procédé suranné de génisse à bras.

SONNET EN FAVEUR DE « POUR LES GOSSES »

D'ANDRÉ BOURGUIGNON, VOLUME CONSACRÉ A
L'ENFANCE ABANDONNÉE

Mon cœur a tressailli car j'ai lu « Pour les Gosses »
Pauvres enfants, hélas ! guettés par tout danger,
Jolis, mignons, petits, mais du riche étranger
Le dégoût ou l'effroi, vile engeance de rosses.

Quand sévit le mistral, quand roulent les carrosses
Sur les pavés neigeux on les voit se ranger,
Et pour avoir moins froid au ventre « sans manger »
Leurs boîtes dans les reins, qui simulent des bosses,

Se grouper souffreteux : oh ! le poignant tableau !
Frêle ensemble qui dort sous l'orgueilleux pinceau
D'un riche, insouciant d'une telle misère.

Lors ton verbe est venu prier pour ces navrances,
Ton livre a supplié. L'âme du pauvre hère
A vu briller au ciel la croix des délivrances.

Dr Henry LA BONNE.

Marseille, Novembre 1905.

(1) Cet étonnement se manifeste d'une façon éclatante dans une correspondance d'un grand nombre de directeurs d'Instituts vaccinaux répondant à une enquête que j'ai faite à ce sujet, et dans les rapports faits au sujet de visite des Instituts vaccinaux par des médecins étrangers.

DOCUMENTS POUR SERVIR A L'HISTOIRE DE LA PHARMACIE EN TOURAINE

LE PRIX D'UNE BOUTIQUE
D'APOTHIKAIRE AU XVII^e SIÈCLE
PAR F.-EM. BOUTINEAU

L'histoire de la pharmacie est peu connue, la plupart des auteurs qui s'en sont occupé, n'en ont mis en avant que le côté trivial, sans avoir de documents pour étayer leurs assertions.

Depuis un certain nombre d'années, il s'est formé un courant d'études historiques des professions médicales, qui commence à donner des espérances. Grâce à de patientes recherches on arrive peu à peu à pénétrer dans la vie intime des médecins, des apothicaires et des chirurgiens d'autrefois.

La source la plus fructueuse est sans contredit les minutes des notaires ; le travail est ardu, quelquefois pénible, mais on en est amplement récompensé chaque fois qu'on a pénétré plus avant dans le mystérieux inconnu des époques qui nous ont précédé.

Il y a environ douze ans que j'ai commencé à me livrer à ces recherches ; dans quelques années, je pourrai être en mesure, je l'espère, de publier une histoire de la pharmacie en Touraine, mais en attendant je veux donner à notre bulletin (1) la primeur de certains documents, qui intéresseront, j'en suis certain, la plupart de nos confrères.

J'ai choisi aujourd'hui un acte qui me semble très intéressant, en ce sens qu'il donne d'une façon très exacte la composition d'une boutique d'apothicaire, sous le règne du roi Louis XIII.

Pour se rendre un compte bien exact de ce qu'était une officine de cette époque, il est nécessaire de lui donner le décor qui lui est indispensable. Il est certain qu'au xvii^e siècle la plupart des maisons et principalement celles des petits bourgeois et des marchands dataient du xv^e siècle au moins.

Le temps en a respecté quelques-unes et il est facile de faire un choix parmi elles, pour y établir une boutique d'apothicaire.

Prenons par exemple, celle qui est située juste en face de l'église de Notre-Dame-la-Riche, elle a presque tout à fait conservé son caractère du moyen âge, elle semble isolée aujourd'hui, bien qu'à côté on ait construit au commencement du siècle dernier des maisons plus basses, plus blanches qui semblent faites pour rehausser la valeur de ce vieil édifice, que le temps ni l'homme n'ont encore abattu.

Son pignon saillant et pointu, son revêtement sévère d'ardoises qui la protège contre les injures des ans, font encore bonne figure, les croisés tiennent bon, seule la boutique a subi une transformation ; ce n'est plus celle du xvii^e siècle, elle est fermée, vitrée, à la moderne, l'auvent a disparu, l'appui sur lequel on plaçait les montres qui indiquaient aux passants les bons onguents, la céleste thériaque et tant d'autres bonnes substances qui faisaient le bonheur de nos aïeux et les guérissaient quelquefois, a été abaissé.

Je ne veux pas produire ici la grande et belle boutique d'un apothicaire de renom, il s'agit de celle d'une pauvre veuve âgée déjà, qui vend les *ustensiles* de l'officine à un nouveau maître apothicaire.

Marguerite Loppin était la veuve d'Edouard Brèche, elle descendait d'une des meilleures familles bourgeoises de Tours, son mari appartenait à une lignée d'apothicaires que je fais remonter à 1537, d'après mes recherches. Un Jean Brèche était avocat au présidial de Tours, il a laissé le souvenir d'un homme érudit, avec une douzaine d'ouvrages parmi lesquels nous comptons une traduction d'Hippocrate de grec en latin, on lui attribue même une traduction de Galien de grec en français (4).

Edouard Brèche mourut à une date que je ne puis préciser parce qu'à cette époque les registres de décès n'existaient pas, mais il décéda entre 1627 et 1631.

De leur mariage ils eurent deux enfants, Marie qui épousa un apothicaire et Edouard qui continua la tradition paternelle ; il apprit la pharmacie avec Olivier Gouyn, son beau-frère qui gérait la boutique pour le compte de sa mère. On sait que les veuves d'apothicaires, comme celles des chirurgiens, avaient le droit de continuer la profession tant qu'elles restaient en viduité. Gouyn quitta sa belle-mère en 1634, pour s'établir à son compte ; je possède à ce sujet une curieuse pièce : le marché qu'il fit avec un potier, nommé Jehan Orgery, pour la fourniture des vases de sa pharmacie avec leurs inscriptions. C'est une pièce très curieuse que je vous donnerai quelque jour.

Marguerite Loppin vendit les ustensiles de sa boutique, le 9 mars 1637, à Philippe Millot, maître apothicaire, fils de Philippe Millot, sieur de la Gaudellière, aussi maître apothicaire à Tours.

Plus tard je raconterai les misères qu'il eut à subir de la part de ses examinateurs.

C'était d'ailleurs un usage constant les vieux maîtres malicieux au fond, mettaient toutes sortes d'entraves à l'admission d'un nouveau maître.

En ce qui regarde Philippe Millot, il dut recourir les 9 et 19 juin et le 27 août 1636, au notaire Desgault pour faire constater que les maîtres se dérobaient lorsqu'il s'agissait de ses examens.

PIÈCE JUSTIFICATIVE

PHILIPPES MILLOT ACHÈTE A LA VEUVE BRÈCHE LES USTENSILES
DE LA BOUTIQUE DE SON FEU MARI

9 Mars 1637

Du neufiesme mars M. VI^e trente sept

Estat et memoire faict par nous Leonard Massonneau notaire royal a Tours soubz signé, des ustancilles estans et deppendans de la boutique quy appartenoit a defunct honorable homme Edouard Breiche marchant apothicaire. Et que dame Margueritte Loppin sa vefve a vendus à honorable homme Philip pes Millot aussy apothicaire, suivant l'appretiation et estimation quilz en ont en nostre presence faict et sont demeurez a ung et d'accord.

Premièrement six douzaines de pots de faïance servans tant a cirotz que electuaires et conserves a raison de six livres la douzaine l'ung portant l'autre qui reviennent a trente six livres cy. XXXVI^e

(1) Ce document a été publié dans le *Bulletin de la Société de pharmacie*.

(4) Cf. F.-Em. Boutineau. — Notice sur la vie et les œuvres de Martin, Grégoire, médecin à Tours au xvii^e siècle. — *Bulletin, Soc. fr. Hist. de la médecine*, 1904.

Plus six douzaines de grandes bouestes a raison de sept livres la douz. qui revient à quarante deux liv. cy. XLII^l
 Plus 4 aultres pots de faïence à dix sols pièce cy. XL^s
 Plus deux douzaines et sept bouteilles de verre grandes et petites à cent sols la douzaine cy.. XIII^l XVIII^s III^d
 Vingt livres d'estain commun a unze sols la livre cy pour tout, XI^l

Plus cent cinquante cinq livres d'estain sonnans a raison de seize sols la livre revenant pour le tout a. VI^{xx} III^l

Ung grand mortier de metal pezent six vingt et cinq livres prix faict comme dessus avecq leq. s^r Millot à unze sols la livre, cy pour tout, LXVIII^l XV^s

Ung petit mortier pezent quarante livres a raison de neuf solz la livre cy..... XVIII^l

Plus seize livres trois quarterons de petits mortiers a huit solz la livre cy..... VI^l XIII^s

Plus les ais de la boutique pour XII^l

Le fourneau pour quatre livres cy..... IV^l

Les monstres de la boutique pour..... VI^l

Le billon de bois à tenir les mortiers..... XL

L'emplastrier de bois et ung pillon gratuitement.

Somme totale trois cens quarante cinq livres sept sols quatre deniers cy..... III^c XLV^l VII^s III^d

Le vingt cinquieme jour d'avril nulsix cens trente sept en la presence du notaire royal à Tours soubzsigné. La dicte dame Margueritte Lopin a receu contant du d. sieur Millot appoticaire la somme de trois cens quarante cinq livres sept solz quatre deniers ts. qu'on luy devoit pour les marchandises et ustancilles servant à l'art de pharmacie contenues et spécifiées entre eulx au memoire et estat ci-dessus, livrées aud. sieur Millot : de laquelle somme de III^c XLV^l VII^s III^d lad. dame Breiche quitte led. Millot et tous aultres.

Faict à Tours en l'estude du dict notaire, etc.

[Signé :] Marguerite LOPPIN — MILLOT.
 [Les témoins :] MASSONNEAU [notaire].

Les Lettres de Gui Patin

NOUVELLE ÉDITION COLLATIONNÉE SUR LES MANUSCRITS AUTOGRAPHES, PUBLIÉE AVEC LA RESTAURATION DES TEXTES MUTILÉS OU SUPPRIMÉS, ET AUGMENTÉE DE NOMBREUSES LETTRES INÉDITES, DE NOTES BIOGRAPHIQUES, HISTORIQUES ET SCIENTIFIQUES, ET D'UNE HISTOIRE DE PATIN ET DE SON TEMPS,

Par P. TRIAIRE.

(Suite)

LETTRE CXXII

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, A
 LION.

Monsieur,

Je viens de recevoir tout présentement la vostre, sur quoy je vous diray que je suis ravi lorsque je reçois de

vos lettres. Je ne suis pas naturellement mélancolique; l'embarras et les intérêts du monde me touchent fort peu; mais si j'avois de la tristesse et du chagrin, je pense que vos lettres seroient capables de me l'oster.

Pour le livre de M. de Saumaise, de *Episcopis et Presbyteris*¹, l'auteur mesme m'a dit qu'il en feroit imprimer cy-après deux autres volumes. Le P. Petau n'y a point fait de responce particulière, mais il a tasché d'y répondre dans le dernier des trois tomes de ses *Dogmes théologiques*. M. de Saumaise escrivit ce livre en Bourgogne, où il estoit venu de Hollande pour la succession de M. son père, qui estoit mort doyen du parlement, sans secours de livre, et presque tout, de sa seule mesmoire. L'ayant envoyé tel que vous le voyez en Hollande, M. Rivet le fit imprimer, quoique ce fust contre l'intention de l'auteur, qui espéroit d'y mettre encor quelque chose, estant retourné à Leyden, et il m'a luy-mesme tesmoigné qu'il avoit regret que cette affaire eust été autrement exécutée: ce qu'y me fait croire que, quelque jour, ce sçavant homme fera réimprimer tout ce qu'il a sur cette controverse, tout ensemble, avec une responce à ce qu'en a dit, au contraire, le père Petau, qui avoit donné le premier l'occasion à cette dissertation, par un livre gros d'un pouce, sur un passage de son traité de *Fœnore trapezitico*². Le père Petau dédia son livre au cardinal de Richelieu, qui le reprit d'avoir escript contre un homme que le roy aimoit, et qu'il vouloit tascher de retenir en France; il luy dit qu'il feroit mieux de ne pas escrire et d'avoir soin de sa santé, de laquelle il est fort incommodé en sa vieillesse. M. de Saumaise estoit alors à Paris, et ce fut en ce tems là que M. le cardinal de Richelieu traitoit avec luy pour l'y arrester avec une bonne pension dont madame de Saumaise sa femme estoit ravie; mais il n'y voulut pas consentir et se dégouta des propositions générales qu'on luy en faisoit, pour une particulière qu'on y fit couler, qu'y estoit d'escrire en latin l'histoire de ce cardinal, ce que M. de Saumaise m'a dit luy-mesme en secret, et me protestant qu'il eust été bien marry d'employer le talent que Dieu luy avoit donné au service et à l'histoire fardée de ce ministre qu'y avoit failly à ruiner l'Europe par son ambition. Ce P. Petau est un des plus sçavants d'entre les jésuites, mais un homme fascheux, mordant et médisant, qu'y n'a jamais escript que pour resfuter quelqu'un. Il a fait deux volumes in-folio pour resfuter Joseph Scaliger³, contre lequel il a vomé des charretées d'injures, bien qu'il fust mort vingtans auparavant.

1. « *De Episcopis et præbiteris* »; LEYDE, 1641. Cet ouvrage qui parut sous le pseudonyme de Wallo Messalinus était dirigé contre le P. Petau.

2. « *De Fœnore trapezitico* »; LEYDE, 1640, in-12.

3. Dans son ouvrage « *De la science des temps* » où il établit les principes de la chronologie.

Vous souvenez-vous de ce que dit Plin^e dans la presface de son *Histoire naturelle*, qu'il n'y a que les lutins qui combattent avec les morts ? Il n'a escript sur saint Epiphane¹ que pour reprendre à chaque page le cardinal Baronius². Il a fait imprimer un autre tome intitulé *Uranologium*³, afin d'y draper M. de Saumaise. Il a aussi escript contre M. de la Peire⁴, contre un Théologal d'Orléans, contre M. H. Grotius, avec lequel il est aujourd'hui grand amy, et dont l'on ignore la religion. Il a aussi escript sur Tertullien des traités pleins d'injures de cabaret et d'harangères, contre M. de Saumaise, et mesme il a tout fraîchement escript contre M. A. Arnault, *De la fréquente communion*, contre lequel il a perdu son estime⁵. Son 2^e tome des *Dogmes théologiques* est aussi contre l'évesque d'Ypres, Jansenius⁶, qui triomphe parmy les honnestes gens. Bref, ce père Pétau n'escript que pour faire le baron de Feneste et pour contredire à tout venant, com[me] s'il estoit agité de quelque mauvais génie de sédition et de contradiction.

Au reste, je ne m'estonne pas si vous avez à Lyon des charlatans qui viennent d'Italie, où l'on sçait qu'il y en a un si grand nombre, que beaucoup de gens l'appellent le païs de la charlatannerie ; mais je m'estonne que le cardinal Mazarin les appelle icy, veu qu'il y en a déjà tant. Vale.

PATIN.

De Paris, le 16 février 1645.

LETTRE CXXIII

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE,
A TROYES.

Monsieur,

Je vous dois response il y a longtemps : je vous prie de m'en excuser, ce n'est point faute d'affection, mais seulement de loisir. Je vous remercie de tout le soin qu'avez

1. « *Les œuvres de Saint Epiphane* (grec et latin) 1622, 2 vol. in-fol. — St Epiphane, évêque de Constance, né vers 310, en Palestine, mort en 403.

2. Baronius (Le Cardinal) né à Sora, royaume de Naples en 1538, mort en 1607. Auteur des célèbres annales qui portent son nom : « *Annales ecclesiastici Christo nato, ad annum 1198* » ; ROME, 1588, 12 vol. in-fol.

3. « *Uranologion, sive sytema variorum auctorum qui de sphaera ac sideribus eorumque motibus græce commentati sunt.* » PARIS, 1630, in fol. réimprimé à ANVERS (AMSTERDAM) 1703, 3 vol. in-fol. avec préface du P. Hardouin.

4. *La Pierre de touche chronologique*. PARIS, 1636 ; in-8. C'est une critique des écrits de La Peyre d'Auzoles.

5. Cf. note : *Lettre du 8 mars 1644*.

6. Jansenius (Cornelius Jansen), né à Acquoi près de Leerdam, en 1585, mort le 6 mai 1638. Célèbre pour avoir donné son nom à la doctrine du Jansénisme. Evêque d'Ypres en 1636. Son livre « *L'Augustinus* », qui fut le point de départ des longues controverses qui agitérent l'Eglise de France, avait été publié, après sa mort à Louvain, en 1640.

eu pour l'affaire de M. Bareton : je vous prie de me mander ce qu'en avez desboursé, afin que je vous le rende. Le pauvre Apothicaire en a eu trois pistoles, qu'il a reçues trois jours avant que mourir.

Pour votre *Speculum Jesuiticum Ambergæ* editum 1609, est une pièce que je ne vis jamais : je m'estonne que ceux de Genève ne l'ont rimprimé depuis le temps : je ne refuse point de voir quelque jour le vostre, quand vous pourrez vous en passer pour quelque mois : celui-là sera peut estre cause d'une nouvelle édition. Monsieur vostre fils est assidu aux Actes de l'Eschole, et à ses leçons, et croy qu'il vous donnera contentement. Le Général des Jésuites, Mutio Vitteleschi est mort à Rome, et leur grand patron, le cardinal de la Rochefoucault, à Paris¹. M. Arnaud triomphe icy de toute leur cabale : l'honneur luy en est demeuré et à eux l'affront. J'ay fait rimprimer ma thèse pour la cinquiesme fois ; je vous en envoie une douzaine, que je vous prie de distribuer à qui vous trouverez bon. J'ay remercié M. Comper de Rheims, par lettres qui luy ont esté rendues par un jeune homme qui s'en alla à Rheims, y prendre ses degrez, et que je luy recommanday pour cet effet : il m'a depuis escript aussi, de sa grâce, et luy en ay obligation. M. de Brassac² est icy mort aussi bien que le cardinal de la Rochefoucault, pour lequel, à ce que j'apprends, les Jésuites apprestent de belles harangues funèbres. M. Bonnard a perdu son fils aîné, qui estoit conseiller de la cour et Abbé de S. Florent de Saumur : laquelle Abbaye M. le Mazarin retient pour soy, tant pour le revenu qui en est bon, que pour la grande quantité des bénéfices qu'il y a à conférer. Nous allons avoir deux nouvelles éditions de la Cour Sainte du Père Caussin, fort augmentées : l'une sera en 6 volumes in-8^o : et l'autre en deux volumes in-folio³. Nous aurons les Institutions de C. Hoffmannus, de Lyon, toutes parfaites et achevées avant Pasques. Je vous baise très humblement les mains, à Madame vostre femme, Messieurs vos frères, Messieurs Camusat, Allen et Sorel, et suis de tout mon cœur,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de mars 1645.

1. La Rochefoucauld (François de), né à Paris le 8 décembre 1558. Evêque de Clermont, en 1585, à vingt-sept ans, évêque de Senlis et cardinal en 1607, et président du conseil d'Etat en 1622. Mort à Paris le 14 février 1645, dans son abbaye de Sainte-Geneviève, où il s'était retiré. Les Jésuites dont il était, en effet, le protecteur zélé voulurent avoir son cœur.

2. Brassac (Jean de Galard de Béarn, comte de) né en 1579 en Saintonge, mort à Paris en 1645. Fut chevalier des ordres, ministre d'Etat, ambassadeur à Rome, gouverneur de la Saintonge et de l'Angoumois, de la Lorraine et du Barrois. Il avait épousé Catherine de Sainte Maure de Montansier. Cf. sa note : *Lettre du 2 juin 1643*.

3. Cf. sur le P. Caussin et sur la Cour sainte, note : *Lettre du 3 janvier 1638*.

LETTRE CXXIV

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE A LYON.

Monsieur,

Pour response à vostre lettre que je viens de recevoir, je vous diray que je me tiens très obligé de la continuation de vostre affection, et du bon accueil que vous faites à mes lettres, lesquelles je vous escript sans cérémonie et avec le dernier caractère d'amitié, pour respondre à la vostre dont je fais grande estime. Vous voyez mesme que je n'y mets aucun soin de style et d'ornements, et que je n'y employe ni Phœbus ni Balzac.

Dans le premier paquet que je vous enverray, vous y trouverez la thèse de M. Dupré : *De la saignée fréquente et copieuse des medecins de Paris*. Il est tout vray, que la saignée est un très grand remede en la petite-verole, principalement faite de bonne heure ; mais ce mal est quelquefois si malin, et le poumon quelquefois si engagé ; que c'est folie de prétendre y donner secours par ce remede ; c'est pourquoy le pronostic est dans ce cas d'un grand usage à un medecin. J'ay coustume de dire aux mères, qui ont ordinairement grand soin du visage de leurs enfans, qu'il faut premierelement estre asseuré de leur vie, et que je ne responds jamais de l'évènement de cette dangeureuse maladie qu'après que je les ay veus plusieurs fois jouant en la rue avec les autres enfans. Il n'y a point de remedes au monde qui fassent tant de miracles que la saignée. Nos Parisiens font ordinairement peu d'exercice, beuvent et mangent beaucoup et deviennent fort pléthoriques ; en cet estat ils ne sont presque jamais soulagés de quelque mal qui leur vienne, si la saignée ne marche devant puissamment et copieusement ; et néantmoins, si ce n'est une maladie aiguë, on n'en voit point si tost les effets, comme de la purgation. Environ l'an 1633, M. Cousinot, qui est aujourd'hui premier medecin du Roy, fut attaqué d'un rude et violent rhumatisme, pour lequel il fut saigné soixante quatre fois en huit mois, par ordonnance de M. son père et de M. Bouvard, son beau-père. Après avoir été tant de fois saigné, on commença à le purger, dont il fut fort soulagé, et en guérit à la fin. Les idiots qui n'entendent pas nostre métier s'imaginent qu'il n'y a qu'à purger, mais ils se trompent ; car si la saignée n'a précédé copieusement, pour reprimer l'impétuosité de l'humeur vagabonde, vider les grands vaisseaux, et chastier l'imperie² du foie quy produit cette serosité, la purgation ne sauroit estre utile. Je luy ay ouy dire à luy-mesme que la seule saignée l'avoit guery, et que sans elle, la purgation ne luy eust jamais servy. J'ay autrefois traité en cette ville un jeune gentilhomme âgé de sept ans, qui tomba dans une pleurésie pour s'estre trop

eschauffé à jouer à la paume, ayant mesme reçu dans le jeu un coup de pied au costé droit, quy provoqua la fluxion plus grande. Son tuteur haïssoit fort la saignée, et je ne peus opposer à ceste haine qu'un bon conseil, qui fut d'appeler encoré deux de nos anciens. MM. Seguin Cousinot. Il fut saigné, treize fois, et fut guéry dans quinze jours comme par miracle ; le tuteur mesme en fut converti. Je vous diray en passant qu'en ces maladies de poitrine, je me sers fort peu de sirops béchiques des boutiques, et que je croys que ce ne sont que des visions pour enrichir les apothiquaires. Si on m'importune de ces drogues, je préfère toujours la gelée à tous ces sirops, quy ne font que de la bile dans l'estomac, et quy ne vont point au poumon.

Parlons d'autre chose. On fait icy grand estat du livre intitulé *Religio medici*¹ ; cet autheur a de l'esprit. Il y a de gentilles choses dans ce livre. C'est un mélancolique agréable en ses pensées, mais quy à mon jugement, cherche maistre en fait de religion, comme beaucoup d'autres, et peut estre qu'enfin il n'en trouvera aucun. Il faut dire de lui ce que Philippe de Commynes² a dit du fondateur des Minimes, l'ermite de Calabre, François de Paule³. Il est encore en vie, il peut aussy bien empirer qu'amender. La pluspart des livres que vous m'indiquez de la foire de Frankfurt ne sont pas nouveaux. J'en ay plusieurs chez moy.

Pour Van Helmont il n'en fera plus. C'estoit un meschant pendard flamand, quy est mort enragé depuis quelques mois. Il n'a jamais rien fait quy vaille. J'ay veu tout ce qu'il a fait. Cet homme ne méditoit qu'une medecine, toute de secrets chymiques et empiriques, et pour la renverser plus vite, il s'inscrivoit fort contre la saignée, faute de laquelle pourtant il est mort frénétique⁴.

Tout le peuple de Paris est icy empesché à courir après le jubilé ; s'il ne le gagne, au moins gagne-t-il force crottes et quelques catarrhes à force de s'échauffer. Ce sera de la pratique pour nous, mais par la grâce de Dieu, je n'en

1. « *Religio medici* » Th. Brown, Cf. note, Lettre du 21 octobre 1644.

2. Commynes (Philippe de). Né probablement au château de Commynes, en 1445, mort à Paris en 1511. Les Mémoires de ce célèbre serviteur de Louis XI, documents historiques de la plus haute importance, avaient été publiés pour la première fois en 1523.

3. Paule (François de), fondateur de l'ordre des Minimes, né à Paule (Calabre) en 1416, mort au Plessis-Tours le 2 avril 1507.

4. L'histoire est loin d'avoir ratifié le jugement satirique de Patin sur Van Helmont qui fut du reste méconnu par son siècle. — Né à Bruxelles en 1577, mort en 1644. Il fut un des continuateurs de Paracelse et auquel il est supérieur. Malgré les erreurs inévitables dues à l'influence des idées de l'époque, il doit être rangé parmi les médecins qui ont fait réaliser les plus grands progrès à la science. En voulant fonder la médecine sur la chimie, il fit des découvertes scientifiques comme celle de l'existence des Gas, qui font de lui le précurseur de la chimie du XVIII^e siècle et contribuèrent à renverser les doctrines Galénistes. Sa métaphysique archéenne est bien connue.

suis pas trop friand, et la laisse espérer à tous ceux qui en sont affamés. Je suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 16 avril 1645¹.

LETTRE CXXV

A MONSIEUR SPON, DOCTEUR EN MÉDECINE, A LION.

Monsieur,

Ces jours passés, fut enterré icy un nommé François Cocquet controleur de la maison de la Reine. Il avoit les cheveux tout blancs, et n'avoit que quarante quatre ans. Il estoit le plus beau dineur et le plus grand beuveur de Paris : bon compagnon et bon friand. Il a esté plusieurs fois malade de fièvre et de rhumatisme ; ensuite il estoit tombé dans une jaunisse, de laquelle il est mort sans fièvre et sans pouvoir estre secouru, quoiqu'il eut les meilleurs médecins du monde a sa dévotion. Voyant que la dogmatique ne luy servoit de rien, il prit trois fois de l'antimoine de trois divers charlatans, quy tous trois ne firent rien du tout, ny par haut ny par bas, et ce venin acre et violent ne peut passer à cause du feu qui estoit dans les viscères. Enfin il est mort avec grand jugement et grand regret de sa vie passée. On luy a trouvé la partie convexe du foie toute verte comme un pré, et la concave toute pleine de pus, dont il y en avoit environ deux livres ; la vessie du fiel extrêmement pleine de bile epaissie, et le poumon

1. Cette lettre publiée par Parise n'existe pas dans les manuscrits originaux. Comme la plupart des lettres à Spon ont été mutilées ou dénaturées par Réveillé-Parise et les précédentes éditions on ne peut que faire des réserves sur l'authenticité du texte. Cette observation s'applique à toutes les lettres à Spon dont on ne possède pas les originaux et cette lacune, disons-le ici une fois pour toutes, s'étend du 6 décembre 1644 au 7 février 1648. Les lettres à Belin sont au contraire — sauf de nombreuses erreurs de transcriptions — reproduites avec une certaine fidélité.

sanieux et purulent. Le vin pur qu'il a beu a fait tout cela. Hippocrate nomme cette cause de maladie *οι φλυγίται, vini ingurgitationem*, lib. de morbis internis. Fernel a fait merveille (l. 6. ch. 4) en parlant de ce mal en sa pathologie.

Nos apothiquaires ne se servent point de nostre *Codex medicamentarius* : aussi ne font-ils tantost plus de compositions. Pour le livre, nous l'avons désavoué la plupart que nous sommes, tant pour le vin émetique, que nous tenons pour une meschante drogue, et pour une sottie préface quy y est, que pour plusieurs fautes quy y sont dans les compositions en divers endroits.

Nous avons dans nos registres un insigne decret de la Faculté de l'an 1566, contre l'antimoine, que vous pouvez lire dans le deuxième tome des Eloges de Papyre Masson¹, dans l'éloge du vieux Simon Piètre², qui estoit alors doyen. Si quelqu'un se peut servir de ce remesde, quy est de sa nature pernicieux et très dangereux, ce doit estre un bon médecin dogmatique, fort judicieux et expérimenté, et qui ne soit ni ignorant, ni étourdi ; ce n'est pas une drogue propre à des coureurs. On ne parle icy que de morts, pour en avoir pris de quelque barbier ignorant, ou de quelque charlatan suivant la cour. Nous ne le voulons point autoriser, parce que l'abus en est trop grand, mesme entre les mains de plusieurs médecins, à quy elles démangent d'en donner.

Le gazetier n'est pas mort. Il est vray qu'il a esté longtemps malade et enfermé sans estre veu de personne. On dit qu'il a sué la vérole trois fois depuis deux ans, et je scay de bonne part qu'il est fort paillard, Depuis nostre arrest contre luy, il n'a dit mot contre nous. Le pauvre diable a le nez cassé ; ses enfans ne sont pas reçus dans nostre faculté de médecine, et peut-estre ne le seront jamais.

Pour vostre M. Meysonnier, je scay bien qu'il est fou il y a longtemps, je n'ay point besoin de nouvelle preuve.

1. *Elogia*; PARIS, 1638, 2 vol. in-8°. Recueil de biographies. Cf. la note de Papyre Masson : *Lettre du 20 mars 1633*.

2. C'est le premier du nom de l'illustre famille médicale des Piètre, le beau-père de Riolan, le père de Simon Piètre, surnommé le Grand. Cf. la note des Piètre : *Lettre du 18 janvier 1633*.

Extrait Pur et Concentré de MALT MORITZ

Renferme sous une forme concentrée et active, les principes
DE LA BIÈRE.

Prix 2 fr. 75 ; 1 fr. 90 aux Médecins

Envoi gratuit d'échantillon
sur demande

à la Brasserie MORITZ, 189, r. de Vaugirard, Paris.

Quand il parle de Rome, c'est qu'il s'imagine qu'on feroit grand estat de luy en ce país là. Je serois d'avis qu'il y allât luy-mesme montrer son nez, sa femme et ses livres. Il y pourroit paroistre comme un âne entre des singes, car ils sont bien plus fins que luy dans ces quartiers là.

Je viens de recevoir une lettre pour vous, que M. Cousinot vous envoie, en attendant quelque autre chose qu'il fera expédier dans quelque temps, qui sont, comme je croy, des lettres de médecin consultant du roy, à ce que j'ay pu comprendre, bien qu'il ne m'ait pas donné charge de vous le dire; mais aussy pouvez vous faire semblant de n'en rien sçavoir. Je vous baise très humblement les mains, et seray toute ma vie,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, le 2 Juin 1645¹.

LETTRE CXXVI

A MONSIEUR BELIN, DOCTEUR EN MÉDECINE, A TROYES.

Monsieur,

Je vous remercie bien fort du soin que vous voulez prendre de la distribution de mes thèses, et de l'estime que vous en faites; ce que je n'attribue pas tant à leur mérite, qu'à mon bonheur et au bien que vous me voulez. Pour le *Speculum Jesuiticum*, je ne prétends pas vous en faire de tort: j'espère de vous le rendre, quand nous en aurons tiré quelque chose qui pourra servir à la défense de l'Université contre ces gens-là, qui ont esté si bien chapitrez depuis deux ans par les livres qui ont esté faits contre eux: et entre autres, par la dernière responce qui a esté faite à l'Apologie du P. Caussin, de laquelle est auteur un de nos Beauvaisins, nommé Mr Hermant, Bachelier et Prieur de Sorbonne; qui a fait aussi les autres pièces. Si vous n'avez veu cette dernière responce à l'Apologie du P. Caussin, je vous en offre une; c'est un livre de deux petits doigts, où est aussi contenue une 3^{me} requeste de l'Université contr'eux, etc. Elle est de bonne trempe, et m'assure que la lecture de tout le livre ne vous pourra jamais ennuyer. Il nous est venu deux livres depuis peu de Mr de Saumaise; l'un, *Observationes ad jus Atticum*²; l'autre

*De mutuo*¹. On dit que nous aurons de luy deux beaux livres nouveaux dans un mois, sçavoir de *primatu Petri*³; et l'autre de *militia veterum*⁴, tous deux in-4°. Il est délibéré de ne pas quitter la Hollande, et de ne venir à Paris, pour quelque offre qu'on lui face. Et de fait, il vaut mieux qu'il ne bouge de là, et qu'il y face imprimer tant de beaux livres qu'il a tous parfaits: et entre autres son Dioscoride, Grec Latin, avec annotations: ses observations sur Pline, etc. Il nous est icy arrivé de Lyon un très excellent et très beau livre, in-4, qui n'est pas si gros que le *Perdulcis* intitulé, *Gasp. Hofmanni Institut. Medicarum libri sex*. Ce livre est plein de doctrine, de belles recherches, et d'une hardie censure contre la pluspart des modernes, et entre autres *Sennertus* et *Fuchsius*⁴, sans mesmes espargner quelquefois Galien et Fernel, *quos etiam acerbe mordet per fas et nefas*. Son plus grand vice n'est pas l'ignorance (car il est très sçavant), mais plustost une envie de reprendre tout le monde, bons et mauvais, et comme dit Pline en sa belle préface, *ex aliena obtrectatione scientiæ famam sibi aucupari*. Mais néantmoins, la lecture du livre n'en peut estre que très bonne, à tout homme qui peut profiter *in studio Medicina. De rebus vix habeo quod dicam*. Je me recommande à vos bonnes grâces, de Mess, vos frères, de Mr Allen et Mr Camusat: et suis,

Monsieur,

Vostre très humble et très obéissant serviteur.

PATIN.

De Paris, ce 16 de Juin 1645.

(A suivre).

REVUE DES JOURNAUX PROVINCIAUX DE MÉDECINE

(OCTOBRE 1905)

LE D^r MARTEL, chirurgien des hôpitaux de Saint-Etienne, est un apôtre convaincu du traitement médical de l'ongle incarné. Dans la *Loire Médicale* (15 octobre), il cite à l'appui de son opinion des extraits de Dionis et de Boyer. — Voici le procédé qu'en l'an de grâce 1707, Dionis donnait comme infaillible: « ratisser le milieu de l'ongle tous les soirs avec un morceau de verre et l'amincir jusqu'à ce qu'on sente qu'il obéisse à la pression du doigt. »

1. *De mutuo, adversus Joh. Tabor*. LUGDUNI BATAVORUM, apud Maire 1645.

2. *De primatu papæ*. LEYDE, 1645, in-4°.

3. *Commentarius de militia Romanorum, ou De re militari Romanorum*. LEYDE, 1657, in-4°.

4. Fuchsius ou Fusch (Léonard). Né en 1501 à Wemdingen, en Bavière, mort à Tubingue en 1566. Erudit médecin du xvi^e siècle, surnommé l'Eginète de l'Allemagne. Contribua à renverser l'arabisme en Allemagne et à remettre la médecine grecque en honneur.

1. Cette lettre n'existe pas dans les manuscrits originaux de la B. N.

2. Le titre est: *Miscellæ Defensiones de variis observationibus ad jus atticum et romanum*. LUGDUNI BATAVORUM, apud Maire, 1645, in-12.

LA PHARYNGITE, rappelle Bichaton dans l'*Union médicale du Nord-Est* (15 octobre) est dans bien des cas un signe avant-coureur du diabète. Bichaton a trouvé du sucre dans les urines d'un malade qui, à part une irritation pharyngée intense, ne présentait aucun symptôme laissant supposer le diabète.

LOUIS SENCERT, dans un article d'ensemble (*Revue médicale de l'Est* : octobre 1905), traite la question des hernies de la vésicule biliaire. Quoique rares, ces hernies existent cependant : elles ont pour condition fondamentale un déplacement congénital ou acquis du réservoir biliaire. Sencert a eu l'occasion d'en opérer une et il a retrouvé la relation de trois cas semblables dans la littérature médicale.

Dans « RENNES MÉDICAL », Chaillou donne un aperçu rapide de la méthode que Sigaud (de Lyon) a préconisée pour l'exploration du tube digestif. — Cette méthode, dont nous ne pouvons rapporter ici les détails, utilise les procédés cliniques usuels. Uniquement basée sur l'inspection, la palpation et la percussion du ventre, elle permet, d'après l'auteur, de saisir l'acte digestif sur le vif et par suite de parer aux troubles qui peuvent survenir dans son évolution.

UNE LUXATION DU CRISTALLIN peut occasionner une ophtalmie sympathique). Le frottement du cristallin contre l'iris déterminant des lésions irritatives qui ont leur répercussion dans l'œil sain. — Roure (de Valence), dans le *Bulletin de la Société médicale de l'Ardèche et de la Drôme*, cite quatre observations personnelles à l'appui de ce fait. D'où l'indication absolue d'extraire le cristallin le plus tôt possible dans tous les cas de luxation.

LES COIFFEURS sont à l'ordre du jour médical. — Dans un article récent, Calmette indiquait ce que devait être le salon d'un coiffeur digne d'ajouter à son nom le qualificatif d'aseptique. Aujourd'hui Sabrazès (*Gazette hebdomadaire des sciences médicales de Bordeaux*, 29 octobre 1905), nous apprend que le blaireau et le rasoir des perruquiers

sont, plus souvent qu'on ne le pense, l'origine de tuberculoses ganglionnaires.

CHEZ LES HÉMIPLÉGIQUES organiques (c'est-à-dire dont la paralysie ne relève pas de l'hystérie) existent des troubles psychiques plus ou moins graves mais constants ; on est même forcé dans certains cas d'interner les malades. Benon étudie cette question dans les *Archives médicales d'Angers* (20 octobre). Les hémiplegies par ramollissement comportant le pronostic le plus grave. — Le traitement rééducateur étant favorable aux troubles moteurs comme aux troubles psychiques, il faudra soumettre de bonne heure l'hémiplegique à la mobilisation et au massage.

Le même numéro des *Archives* contient également un intéressant article de Quintard sur la graphologie en médecine.

L'INFECTION OURLIENNE peut se localiser non seulement sur les parotides, le testicule ou l'ovaire, mais encore sur le pancréas comme on le sait depuis quelques années. Auché (*Journal de médecine de Bordeaux* 29 octobre) cite l'observation d'un enfant atteint de pancréatite ourlienne. Cette complication paraît peu fréquente ; pour Cuche elle serait peut-être l'origine du diabète pancréatique.

Quoi qu'il en soit, elle se manifeste par une douleur siégeant entre l'appendice xyphoïde et l'ombilic, — douleur spontanée, s'exagérant par la pression et s'irradiant le long du bord costal gauche. Cette douleur persisterait quelque temps après la disparition des autres symptômes.

FRAIKIN (*Journal de médecine de Bordeaux*, 22 octobre) étudie la question du corset dans le traitement de la scoliose. — Le corset comme agent réducteur de lésions osseuses est une utopie ; il faut s'en servir comme moyen de contention pour sauvegarder les résultats obtenus par le traitement physique. — Dans les scoliozes légères, le corset sera parfois inutile. Dans les scoliozes moyennes, on fera porter, dans l'intervalle des exercices gymnastiques, les corsets en plâtre, ou silicate, ou mieux en coutil. Dans les scoliozes graves on aura recours aux corsets en cuir moulé ou en feutre.

F. BARNEVELD.

Laboratoire de Bactériologie et d'Urologie

DE TOURS

D^r BOUREAU, A TOURS

Crachats et recherches diverses	10 fr.
Urines, dosages, études microscopiques	20 fr. et 10 fr.

ANALYSES

La Fondation ophtalmologique Adolphe de Rothschild, par A. Trousseau.

En une trentaine de pages, le Dr Trousseau nous donne la description de l'Hôpital ophtalmologique, fondé à Paris grâce à la munificence de feu le baron Adolphe de Rothschild, et dont il est le médecin en chef.

La Fondation est gratuite et ouverte à tous les indigents, quelle que soit leur religion ou leur nationalité. Située à proximité des Buttes-Chaumont, bâtie avec toutes les règles du confort et de l'hygiène modernes, elle dispose de 62 lits. L'œuvre est complétée par un dispensaire qui fonctionne quotidiennement.

Recherches historiques sur les fluctuations dans la part faite au massage et à la mobilisation pendant le traitement des fractures des membres, par F. Guérmonprez.

Brochure intéressante dans laquelle le distingué professeur à la Faculté libre de Lille nous fait l'historique du massage et de la mobilisation des fractures à travers les âges. Il nous montre combien la médecine officielle se montra toujours réfractaire à une méthode dont les rebouteurs s'attribuèrent le monopole. C'est grâce à la puissante impulsion de Lucas-Championnière que le massage a fini par entrer dans la pratique courante du traitement des fractures.

Technique du traitement de la luxation congénitale de la hanche, par F. Calot (de Berck).

Le Dr Calot (de Berck), dont tous ceux qui s'occupent d'orthopédie et de chirurgie infantile connaissent l'exceptionnelle valeur, vient de faire paraître le second fascicule de son *Traité de technique orthopédique*, fascicule consacré au traitement de la luxation congénitale de la hanche.

Nous ne saurions trop conseiller à nos confrères la lecture de ce livre abondamment illustré et clairement écrit. La luxation congénitale de la hanche, jadis abandonnée à elle-même ou à peu près, a suscité dans ces dernières années de nombreux travaux, de nombreuses recherches, qui ont abouti à une thérapeutique vraiment efficace. Aujourd'hui, il n'est plus permis à un médecin de mettre en doute la curabilité de la luxation congénitale de la han-

che et tout médecin doit en savoir faire le diagnostic précoce, le traitement ayant peu de chances de succès passé l'âge de dix ans. Nous ne devons plus à l'avenir rencontrer, promenant par les rues leur infirmité, ces malheureux déhanchés qui semblent évadés de la cour des miracles.

Dans deux chapitres préliminaires, Calot étudie le diagnostic et le pronostic de la luxation congénitale de la hanche. Passant ensuite au traitement, le chirurgien de Berck nous donne la technique de la réduction et la façon de maintenir cette réduction. Puis, dans une deuxième partie sont envisagés les différents cas cliniques qui peuvent se présenter. Un appendice termine l'ouvrage qui indique la conduite à tenir dans les luxations irréductibles par les procédés d'orthopédie pure.

Ce livre, de lecture facile, est certainement appelé à un grand succès dans le public médical, car il est plein de renseignements pratiques. Nul doute que nos confrères n'éprouvent, en le lisant, l'intérêt et le plaisir que nous y avons pris nous-même.

F. BARNEVELD.

Traité d'hygiène, publié en fascicules sous la direction de MM. BROUARDEL et MOSNY. — **Hygiène alimentaire**, par J. ROUGET et Ch. DOPTER, professeurs agrégés au Val-de-Grâce. 1 vol. gr. in-8 de 320 pages, 6 fr. (Librairie J. B. BAILLIÈRE et fils, 19, rue Hautefeuille, à Paris).

Dans ces dernières années, l'hygiène a subi des transformations profondes et a pris dans la vie sociale une importance de premier ordre. Cette nouvelle évolution nécessitait une mise au point parfaite et précise de nos connaissances en hygiène, rassemblant les dernières données de la science, montrant comment l'hygiéniste doit profiter de toutes les découvertes récentes, des modifications complètes de nos connaissances médicales et biologiques dans les dernières années du XIX^e siècle. Nuls n'étaient plus indiqués que MM. Brouardel, le grand maître de l'hygiène en France, et Mosny pour mener à bien cette tâche : leur nom est un sûr garant de la perfection de leur œuvre. Autour d'eux ils ont groupé l'élite de nos hygiénistes et de nos savants : MM. Netter, Widal, Wurtz, Dupré, de la Faculté de Paris ; Courmont et Lesieur, de Lyon ; Rouget et Dopter, du Val-de-Grâce ; de Launay, Leclerc de Poligny, ingénieurs ; Ogier, Bonjean, du Comité consultatif d'hygiène ; Courtois-Suffit, médecin en chef des manufactures de l'État ; L. Martin, médecin en chef de

Migraine

La migraine sera guérie par l'absorption QUOTIDIENNE ET PROLONGÉE PENDANT

TROIS MOIS, de une **DRAGÉE GELINEAU** matin et soir au milieu des repas.

ENFANTS ELIXIR VITAL QUENTIN

Pâles

Chétifs

Malingres

Tonique et Dépuratif

Il remplace l'huile de foie de morue et le sirop antiscorbutique.

Chaque fois qu'on voudra provoquer un **sommeil bienfaisant et réparateur**, dans tous les cas où il y a **insomnie**, pour combattre l'**hystérie**, le **nervosisme**, les **névralgies**, pour calmer le **délire**, l'**agitation nerveuse** des enfants, on trouvera dans le

SIROP GELINEAU

un **remède héroïque et souverain**

l'Institut Pasteur. C'est dire que chacun s'est réservé dans l'œuvre globale la partie pour laquelle le désignait une compétence particulière.

Par une heureuse disposition, l'ouvrage est divisé en 20 fascicules qui paraîtront mensuellement, mais sans suivre exactement l'ordre des numéros, afin d'assurer une publication plus rapide, écueil où s'étaient heurtés jusqu'à présent les grands traités de médecine publiés en gros volumes, avec des collaborateurs multiples.

Le premier fascicule, *Atmosphère et Climats*, était dû à M. Courmont, professeur, et Lesieur, agrégé de la Faculté de Lyon.

Le quatrième fascicule, consacré à l'*Hygiène alimentaire*, est l'œuvre de MM. Rouget et Dopter, professeurs agrégés au Val-de-Grâce. C'est une des parties de l'hygiène qui intéresse le plus directement tous les médecins comme tous les malades. C'est une de celles sur lesquelles les recherches ont été les plus nombreuses dans ces dernières années.

Dans une première partie, MM. Rouget et Dopter étudient les divers *Aliments* : légumes, fruits, céréales, viandes, poissons, etc., lait, beurre, fromages et œufs, épices et conserves, puis les *Boissons* fermentées (vin, bière, cidre), ou distillées (alcools) et les boissons non alcooliques (café, thé, etc.). Une très longue étude est consacrée à l'*expertise et aux falsifications des denrées alimentaires*.

La *composition qualitative et quantitative de l'alimentation* journalière fait l'objet du chapitre suivant.

La seconde partie du volume est consacrée aux *Maladies d'origine alimentaire* et à leur *prophylaxie* : alimentation surabondante ou insuffisante, transmission alimentaire des parasites : infections et intoxications alimentaires, accidents causés par les viandes, par le lait et ses dérivés, les œufs et les végétaux.

Ce très remarquable fascicule fait bien augurer des suivants. Doivent paraître en décembre : *Le sol et l'eau*, et en janvier : *Hygiène individuelle*.

Il faut savoir gré à MM. Brouardel et Mosny des services qu'ils rendent par cette œuvre à la science si importante de l'hygiène.

AVIS IMPORTANT

Médecin habitant la région forestière des pins de la Gironde, remarquablement saine et très pittoresque, prendrait deux ou trois pensionnaires débiles ou convalescents, de préférence jeunes gens ou jeunes filles, qui trouveraient chez lui vie de famille et soins les plus dévoués.

S'adresser au Docteur Dupoy, à La Brède (Gironde)

CONGRÈS

SUR L'EXERCICE ILLÉGAL DE LA MÉDECINE

Le Docteur YSAMBERT, 97, rue de l'Alma, serait très reconnaissant aux confrères de Tours et du département d'Indre-et-Loire qui voudraient bien lui communi-

quer, en vue du prochain Congrès sur l'Exercice illégal de la Médecine (Paris-Avril 1906), toutes les observations qu'ils connaissent concernant les rebouteurs, masseurs, magnétiseurs, sorciers, herboristes, bandagistes, somnambules, etc., etc... qui exercent illégalement la médecine à Tours et dans le département, ainsi que les jugements prononcés depuis quelques années contre quelques-uns de ces empiriques.

CLIENTÈLE de SAGE-FEMME A CÉDER

Madame CHARLON, sage-femme depuis de nombreuses années à Issoudun (Indre), désire céder sa clientèle. (Prière de lui écrire directement.)

Le Dr François HOUSSAY (Pont-Levoy, Loir-et-Cher) serait très reconnaissant à tous ceux de ses confrères qui voudraient bien lui faire connaître, ou lui communiquer des documents manuscrits ou imprimés, des légendes, des dessins de tableaux, de statues, de vitraux, etc., ayant trait à exagération ou au défaut de croissance non pathologique des poils de toutes les régions du corps (atrichose ou hypertrichose congénitales).

NUCLEO FER GIRARD. le plus assimilable des ferrugineux, chaque pilule contient 0,10 de NUCLEINATE de fer pur. Dose, 4 à 6 par jour, au début des repas.

VIN GIRARD de la Croix de Genève, iodotannique phosphaté.

Succédané de l'huile de foie de morue

Maladies de poitrine, misère physiologique, lymphatisme, rachitisme, scrofule, faiblesse générale, convalescences, etc.

BIOPHORINE Kola Glycérophosphatée granulé de kola, glycérophosphate de chaux, quinquina, et cacao vanillé. Dosage rigoureux, le plus complet des agents *antineurasthéniques* et antidépresseurs, le tonique éprouvé du sang, des muscles et des nerfs.

FLOREINE — Crème de toilette hygiénique, employée dans toutes les affections légères de l'épiderme, gerçures des lèvres et des mains ; innocuité absolue.